

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE RIGNAC**

---

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	<b>SEANCE DU 20 MARS 2026</b>
Afférents au Conseil Municipal : <span style="float: right;"><b>19</b></span>	<b>Le vingt mars deux mille vingt-six à vingt heures trente</b> , le Conseil municipal s'est réuni à la mairie de Rignac sous la présidence de Jean-Marc CALVET.
En exercice : <span style="float: right;"><b>19</b></span>	
Qui ont pris part à la délibération : <span style="float: right;"><b>19</b></span>	
Date de la Convocation : <span style="float: right;"><b>16 mars 2026</b></span>	

**Présents** : Jean-Marc CALVET, Isabelle MIRABEL, Jean-Pierre ISSALY, Nathalie GLADIN, Michel PRADELS, Marie-Anne DELTORT, Maurice MARTY, Jérôme CAYRE, Christine GARIBAL, Florence PEGUES, Anthony FILHOL, Marie-Laure ESPEILHAC, Alain CAYLA, Mélanie MAZENQ, Justine FILHOL, Jean-Pierre LACOMBE

**Absents excusés ayant donné procuration** : Marion CAPMARTIN (procuration à Mélanie Mazenq), Gaëtan RUAT (procuration à Michel PRADELS), Stéphane CASAGRANDA (procuration à Jean-Marc CALVET)

**Secrétaire de séance** : Christine GARIBAL

**Délibération n° 2026-30 – Institution et vie politique  
Délégué au SIEDA**

Monsieur le Maire expose au Comité Municipal qu'à la suite des élections municipales du 15 mars 2026, il appartient au Conseil Municipal de désigner UN délégué auprès du SIEDA, Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron.

Après un vote du Conseil Municipal est élu délégué communal auprès du SIEDA:

- Jean-Marc CALVET  
adresse : 330 route du Bousquet 12390 RIGNAC - jmcalvet@moulin-calvet.fr

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à RIGNAC, les jours, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme.

Acte certifié exécutoire par dépôt en préfecture :

- dépôt en Préfecture le :
- publication ou notification du :

Le Maire,  
Jean-Marc CALVET  
ACTE DEMATERIALISE